



Conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais

Lundi 05 mai 2025 – Les Cabanes dans les Bois – Villegly

1^{er} COLLEGE	Présent	Représenté
Madame Yolande PITON - Maire de Castans		Pouvoir André DURAND
Monsieur Jean-Régis GUICHOU - Maire de Couffoulens		Pouvoir André DURAND
Monsieur Dorothee PECHAIRE - Maire de Bouilhonnac	X	
Monsieur Jean-Pierre BOUYSET - Mairie de Cuxac Cabardès	X	
Monsieur Jean-Claude PISTRE - Maire d'Arzens	X	
Monsieur Christine PEANY - Maire de Puichéric		Pouvoir André DURAND
Madame Martine ESCANUELA - Maire de Serviès-en-Val		Pouvoir André DURAND
Monsieur Aurélien TURCHETTO - Maire de Villesequelande	X	
Madame Magali ARNAUD – Maire de Villar-en-Val		
Monsieur Alain GINIES - Maire de Villeneuve-Minervois / Vice-Président du Pays Carcassonnais/ Vice-Président du Département de l'Aude		Pouvoir André DURAND
Madame Patricia DHUMEZ - Mairie de Preixan	X	
Monsieur Max BRAIL – Mairie de Lastours	X	
2^{ème} COLLEGE		
Monsieur Thierry LECINA - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II		
Madame Maria CONQUET - Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne III		Pouvoir André DURAND
Madame Muriel CHERRIER - Conseillère Départementale du Canton Vallée de l'Orbiel / Vice-Présidente du Pays Carcassonnais		Pouvoir André DURAND
Monsieur Daniel DEDIES - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne III	X	
Madame Chloé DANILLON - Conseillère Départementale du Canton Malepère Montagne Noire		
Madame Tamara RIVEL - Présidente du Pays Carcassonnais / Vice-Présidente du Département de l'Aude		Pouvoir André DURAND
Monsieur Cyril DELPECH - Président CDC Montagne Noire		
Monsieur Régis BANQUET - Président Carcassonne Agglo		Pouvoir Aurélien TURCHETTO
Monsieur Alain GINIES - Conseiller Départemental du Canton du Haut Minervois		Pouvoir André DURAND
Monsieur Julien RANCOULE - Député de l'Aude : 3 circonscriptions		
Monsieur Christophe BARTHES - Député de l'Aude : 1 circonscription		Pouvoir Edouard JORDAN
Madame Sylvie VILAS - Conseillère Régionale de la Région Occitanie		
Monsieur Alain COSTE - Conseiller Régional de la Région Occitanie	X	
Monsieur Philippe ANDRIEU - Conseiller Régional de la Région Occitanie		
3^{ème} COLLEGE		
Monsieur Didier ASTRE – EAURIZON		
Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT		
Madame Françoise MOREAU – Château de Paulignan	X	
Madame Michèle HEYDORFF – Le Théâtre dans les Vignes		
Monsieur Jacques CHANUT – Fédération du bâtiment		
Monsieur Philippe CLERGUE - SETSN Gouffre de Cabrespine	X	
Monsieur Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres		
Madame Marie-Noël GROJEAN – Gîte Le Mas de l'Écluse	X	
Monsieur Michel VANDERWAEREN – Chambre d'hôtes « L'Épicerie »		Pouvoir André DURAND
Madame Bénédicte GOBE – Château l'Amiral		
Madame Stéphanie NEDELEC – Gîte de France - SCIC Sudfrance.fr	X	
Monsieur André DURAND - Association "Le Moulin à Papier"	X	
Madame Patricia IZARD – CFPM		Pouvoir André DURAND
Monsieur Philippe LAGARDE – Édition Itinérances		
Monsieur Ludovic ROUX - Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		Pouvoir André DURAND
Monsieur Michel YVON – Rapporteur de la commission culture Pays Carcassonnais		Pouvoir André DURAND
Monsieur Louis MADAULE – Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Aude		Pouvoir Bertrand BALDY
Madame Marie BOYER – Le Clos de l'Abbaye	X	
Monsieur Benoît De SOOS – Domaine de Russol		
Madame Evelyne ROBERT – Citoyenne	X	
Madame Cécile MICOULEAU – Les Ampéfolies de Moussoulens		
Madame Nathalie DEFERT - Éditions du Cabardès		
Monsieur Robert PECCOLO - Restaurant « La Marbrerie »	X	
Monsieur Gilles FOUSSAT - Syndicat du Cru Malepère		
Monsieur Pierre VERA : Président de la Chambre des Métiers		Pouvoir Roland DELSOL
Madame Magali MALET-LACUVE - Camping de Villegly		
Madame Marie Chantal FERRIOL – FNASSEM	X	

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 11/12 2^{ème} collège : 8/ 14 3^{èmes} collège : 15/27 TOTAL : 34 / 53

Présents non votants : Monsieur Jean-Michel MARTIN : Chambre des Métiers / Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes / Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo / Madame Valérie LAFON et Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais

Ordre du Jour :

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 04 juin 2024
2. Rapport d'activités 2024
3. Rapport financier 2024
4. Vote des cotisations et du budget prévisionnel 2025
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 - 2024 et 2025
6. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 04 juin 2024

Avis du conseil d'administration : Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal du conseil d'administration du 04 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2024 :

Groupe d'Action Locale du Pays Carcassonnais :

- **3 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.
- **3 Comités de Programmation « COPROG »** constitués de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier l'absentéisme) donnant en 1er lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le quorum a toujours été respecté, quorum essentiel pour la bonne marche du programme.
- **40 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER 2023-2027 du Pays Carcassonnais.

PROGRAMME LEADER 2014-2023

14 projets payés en 2024 :

- **Création d'un atelier d'artisan verrier d'art / Mairie de Rustiques**
Montant du projet : 65 254.56 €
Europe LEADER : 41 762.88 € / Auto-financement : 23 491.68 €
- **Augmentation et amélioration de l'accueil / Le Théâtre dans les Vignes**
Montant du projet : 125 235.80 €
Europe LEADER : 80 150.64 € / Département : 8 538.00 € / Carcassonne Agglo : 10 000.00 € / Mairie de Couffoulens : 1 500.00 € / Auto-financement : 25 047.16 €
- **Création d'un gîte 4 épis : La Maison du Vigneron / Monsieur Bart VERHEYLEWEGHEN**
Montant du projet : 62 922.21 €
Europe LEADER : 39 063.02 € / Carcassonne Agglo : 9 765.76 € / Auto-financement : 14 093.43 €
- **Création d'une œuvre artistique urbaine / Les Vignobles de Carsac**
Montant du projet : 62 487.50 €
Europe LEADER : 39 992.00 € / Carcassonne Agglo : 9 998.00 € / Auto-financement : 12 497.50 €
- **Création d'un gîte 4 épis : Le Mas de l'Ecluse / Monsieur et Madame GROJEAN**
Montant du projet : 419 922.13 €
Europe LEADER : 150 000.00 € / Région Occitanie : 41 547.00 € / Carcassonne Agglo : 10 000.00 € / Auto-financement : 218 375.13 €
- **Mise en lumière architecturale de l'église / Mairie de Roquefère**
Montant du projet : 78 313.38 €
Europe LEADER : 50 120.56 € / Auto-financement : 28 192.82 €
- **Création d'un gîte 4 épis atypique sur un ancien site industriel : La Maison de Grambaud / Monsieur Jean Michel MILLET**
Montant du projet : 207 401.06 €
Europe LEADER : 114 040.76 € / Région Occitanie : 18 617.19 € / Carcassonne Agglo : 9 893.00 € / Auto-financement : 64 850.11 €
- **Création d'un village jardin à Fontiers Cabardès, perle de la Montagne Noire / Mairie de Fontiers Cabardès phase 2**
Montant du projet : 73 362.81 €
Europe LEADER : 46 952.19 € / Auto-financement : 26 410.62 €
- **Plan marketing / Office de Tourisme de la Montagne Noire**
Montant du projet : 28 437.70 €
Europe LEADER : 17 719.60 € / Auto-financement : 10 718.10 €
- **Plan de communication / Cellier Luran Cabaret**
Montant du projet : 62 496.59 €
Europe LEADER : 39 997.80 € / Carcassonne Agglo : 9 999.45 € / Auto-financement : 12 499.34 €
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle / Office de Tourisme de Carcassonne**
Montant du projet : 8 220.00 €
Europe LEADER : 5 260.80 € / Auto-financement : 2 959.20 €
- **Plan de communication / Domaine de Cabrol**
Montant du projet : 38 164.54 €
Europe LEADER : 24 137.22 € / Carcassonne Agglo : 6 394.33 € / Auto-financement : 7 632.99 €
- **Projet de coopération inter-Gal : Canalathlon / Office de Tourisme de la Montagne Noire**
Montant du projet : 36 742.75 €
Europe LEADER : 29 394.20 € / Auto-financement : 7 348.55 €
- **Recrutement de nouveaux hébergements labellisés et montée en gamme de l'offre existante / Gîtes de France**
Montant du projet : 22 632.43 €
Europe LEADER : 14 484.68 € / Carcassonne Agglo : 2 414.12 € / CDC Montagne Noire : 1 207.05 € / Auto-financement : 4 526.58 €
- **Animation Gestion programme LEADER 2014-2023 / Gal du Carcassonnais**
Montant du projet : 75 716.54 €
Europe LEADER : 60 573.23 € / Région Occitanie : 7 571.65 € / Auto-financement : 7 571.66 €

Maquette financière : Total des projets sur l'ensemble du programme 2014-2023

		Montant des projets	Montant LEADER	Montant Région	Montant Département	Autres co/financeurs (SYADEN/DIRREC TE/DETR/DRAC/MAIRIE)	Auto-financement Public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-financement	SOLDE RESTANT
FA1	Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants	1 521 257,94 €	889 337,65 €	46 237,00 €	67 470,74 €	74 078,00 €	46 745,64 €	79 614,68 €	11 869,47 €	305 585,17 €	9 150,41 €
FA2	Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agrotouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais	1 878 599,45 €	762 004,39 €	164 057,36 €	10 000,00 €	202 470,74 €	11 603,42 €	139 421,92 €	1 294,12 €	578 747,50 €	13 765,53 €
FA3	Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FA4	Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs	926 588,39 €	571 732,88 €	34 605,58 €	6 000,00 €	1 500,00 €	27 379,68 €	70 947,63 €	13 943,73 €	200 512,52 €	480,69 €
FA5	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	57 368,53 €	44 663,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 704,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 836,14 €
FA6	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	998 968,94 €	799 162,77 €	99 896,48 €	0,00 €	0,00 €	99 900,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,00 €
	TOTAL	5 382 783,25 €	3 066 901,23 €	344 796,42 €	83 470,74 €	278 048,74 €	198 334,43 €	289 984,23 €	27 107,32 €	1 084 845,19 €	27 279,77 €

😊 Sur l'ensemble du programme 2014-2023, nous aurons atteint nos objectifs à hauteur de **99,12 %** de l'enveloppe initiale, avec **3 066 901,23 €** de fonds européens LEADER qui ont été déployés sur le territoire. 😊

PROGRAMME LEADER 2023-2027

Nous sommes conventionnés depuis le 19 juillet 2024 et suite à l'ouverture de la plateforme EUROPAC début septembre, nous avons déjà déposé DEUX dossiers.

3 fiches-actions à destination des porteurs de projet :

- N°1 : Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais : 553 461,00 € FEADER
- N°2 : Dynamiser les villages et leurs centres pour renouveler leur attractivité : 419 288,00 € FEADER
- N°3 : Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture : 251 573,00 € FEADER

Maquette financière pour l'ensemble du programme 2023-2027

Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)		Total des paiements prévus sur 2023-2027			
			Feader	Total contrepartie publique nationale	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)	%
19.2	1	Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais	553 461,00 €	138 365 €	691 826 €	33,00%
19.2	2	Requalifier les villages et leurs centres pour renouveler leur activité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
19.2	3	Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture	251 573,00 €	62 893 €	314 466 €	15,00%
19.3 (coopération)	4	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	33 543,00 €	8 386 €	41 929 €	2,00%
19.4 (animation GAL)	5	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
TOTAL			1 677 153 €	419 288 €	2 096 441 €	100,00%

2 projets votés en opportunités en 2024 – Programme Leader 2023-2027 :

➤ **Valoriser le cimetière wisigothique de Villarzel Cabardès en mémorisant le travail de fouilles des archéologues / Ethnopôle GARAE :**

Montant du projet : 11 287,27 €

LEADER : 7 223,85 € / Carcassonne Agglo : 1 805,96 € / Auto-financement : 2 257,45 €

➤ **Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023-2024 :**

Montant du projet : 135 606,24 €

LEADER : 108 484,99 € / Auto-financement : 27 121,25 €

Autres actions :

➤ **Partenariat avec VINCI Autoroutes pour le 14 juillet :**

Pour la 17ème année consécutive, artisans, producteurs, commerçants, artistes, associations du Pays Carcassonnais ont animé l'aire d'autoroute « le Belvédère d'Auriac » le 14 juillet de 11h à 23h00 permettant ainsi à plus de 1000 personnes d'attendre avec sérénité ET dans la joie et la bonne humeur, l'embarquement de la Cité de Carcassonne.

➤ **Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi :** Une exposition qui voyage sur le territoire : Une exposition qui voyage sur le territoire : Promaude, CIS Lamourelle, Office de Tourisme de Carcassonne, Grains d'Art, Agence Départementale du TourismePensez, vous aussi, à la réserver ! ☺

➤ **Réalisation d'émissions « coups de cœur touristiques en Pays Carcassonnais » avec la radio RCF Pays d'Aude :** les invités étaient : Sudfrance.fr avec MERCOL Karine, CCI de l'Aude avec BRONQUART Carole, L'UMIH avec DENIAUX Thierry, L'Agence de voyage Audétour avec LE FLOCH Pascale, l'Association Montoliu Village du Livre avec FERRADINI Gaelle, Maison de Truffe d'Occitanie avec ESTEBAN Emmanuelle, Mairie de Caunes Minervois avec CASTAN Delphine, Mairie de Roquefère avec BELS Francis, Service Leader, Région Occitanie avec THIVEAUD Amélie et la conservatrice des objets d'arts et antiquités FERRIOL Marie-Chantal.

Nous avons aussi :

Rempli notre mission de communication :

- 1 site internet avec 7 lettres d'informations en 2024
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2024 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 16 983 fans en 2024
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 900 abonnés en 2024
- 1 page Instagram « Paysdecarcassonne » : avec 2 097 abonnés en 2024
- Présence sur « Google My Business » : 3 700 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 91 personnes qui ont visité votre site Web.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2024

La parole est à Madame Nathalie HUZÉ, Commissaire aux comptes pour le bilan 2024.

En résumé :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation (subventions, cotisations) se sont élevés à 120 504€, contre 179 939€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 59 435€.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 197 653€ contre 192 357€ au titre de l'exercice précédent soit une hausse de 5 296€.

Ils comprennent :

- Les achats et charges externes pour un montant de 42 833€ contre 40 532€ en 2023.
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 321€ contre 2 295€ en 2023.
- Les salaires et traitements pour 106 109€ contre 105 513€ en 2023.
- Les charges sociales pour 45 374€ contre 43 251€ en 2023.
- Les dotations aux amortissements pour 1 016€.
- Le résultat net de cet exercice se solde par un déficit de -79 444€ au 31 décembre 2024.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 2 292€ pour 2024 contre 1 391€ en 2023.
- Les créances s'établissent à 259 750€ pour 2024 contre 335 710€ en 2023.
- La trésorerie s'élevait à 215 673€ au 31 décembre 2024 contre 222 410€ au 31 décembre 2023.
- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 38 866€ et les fonds propres de 300 326€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de -77 149€.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration prennent acte et valident le rapport financier 2024.

4. Vote des cotisations 2025

Recettes 2025 :

- Adhérents au Pays : 20€/ structure - personne
- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire (selon fiche DGF) : 0,90€/habitant : 108 863.10€ pour Carcassonne Agglo et 6 689.70€ pour la CDC Montagne Noire.
- Les subventions européennes 2023-2024-2025 soit 206 601.98€ seront payés en ...2026 !
- **ATTENTION** : la Région Occitanie ne subventionne plus l'animation et la gestion des GAL soit une perte de 98 116,99€ sur la totalité du programme.

Cotisations externes :

- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620€
- Comité Régional du Tourisme d'Occitanie : 325.00€
- CAUE de l'Aude : 350€
- LEADER France : 750€

Avis favorable du conseil d'administration

4. Vote du budget prévisionnel 2025

Au cours de l'exercice 2025, l'activité de l'association sera la suivante :

Les produits d'exploitation (subventions, cotisations) seront d'un montant de **214 669.79€**.

Elles comprennent :

- Cotisations (sur la base de 0.90€/habitants) : Carcassonne Agglo = 108 863.10€ / CDC Montagne Noire = 6 689.70 € / Adhérents 2025 = 1 000.00 € pour un montant total de **116 552.80€**
- Subventions sur programme LEADER 2023-2027 : Animation Gestion LEADER = 98 116.99€

Les charges d'exploitation seront d'un montant de **207 795€**.

Elles comprennent :

- Services extérieurs (achats de fournitures, poste, photocopieur, frais téléphonique, loyer, taxe d'habitation, assurances, cotisations externes, EDF, bilan comptable 2024, entretien locaux...) pour un montant total de 27 517.00 €.
- Frais bancaires pour un montant total de **133.00 €**
- Charges de personnel (rémunérations, frais de déplacement, charges sociales, impôts, mutuelle, Uniformation...) pour un montant total de **157 792.00 €**
- Charges propres à la promotion (gestion site internet, salons, colloques, chevalet de fin d'année, maquette brochure bilan sur programme 2014.2020) pour un montant total de **22 353.00 €**

Résultat provisoire positif de l'exercice 2025 d'un montant de 6 874,79 € qui servira en épargne pour la fin du programme en 2028.

Il est rappelé :

- Que vu le cycle de paiement différé du programme Leader, un excédent de budget n'est pas un point bloquant, car cette somme créera sur l'ensemble du programme 2023-2027 **une épargne nécessaire pour assurer un démarrage positif au prochain programme 2027 - 2033.**
- Que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.
- **Que Les subventions « Animation gestion » 2023 (42 844,03€), 2024 (65 640,96€) et 2025 (98 116,99€) ne seront versées qu'en 2026.**

Avis favorable du conseil d'administration

5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 – 2024 – 2025

➤ Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023-2024 :

Montant du projet : 135 606.24 €

LEADER : 108 484.99 € / Auto-financement : 27 121.25 €

➤ Animation - Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2025 :

Montant du projet : 122 646.24 €

LEADER : 98 116.99 € / Auto-financement : 24 529.25 €

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration valident les cotisations, le budget prévisionnel 2025 et la demande de subvention 2023 – 2024 - 2025

6. Questions diverses

- **Assemblée Générale du Pays Carcassonnais** : Le jeudi 19 juin 2025 à l'Espace Pierre Maguelon, route de Pradelles Cabardès à Cabrespine
- **Coopération inter-GAL** : Prochaine coopération avec le GAL Loches Touraine en vue d'un rapprochement Chédigny Village Remarquable avec Fontiers Cabardès : un voyage de découverte sur Chédigny est prévu les 16, 17 et 18 septembre 2025 : merci de bien vouloir noter les dates.
- **Brochure projets réalisés 2014-2023** : Une brochure reprenant les projets réalisés sur le GAL 2014-2023 est en cours de réalisation.
- **Modification membre du 3ème collège** : Suite aux élections de la Chambre d'Agriculture, Monsieur Philippe VERGNES est remplacé par Monsieur Ludovic ROUX.

Les membres du conseil d'administration prennent acte et n'ont pas d'autres questions.

Prises de parole fin de séance :

Monsieur Aurélien TURCHETTO (Carcassonne Agglo) : Le travail fourni sur la période 2014-2023 est largement exemplaire tant par la qualité des projets que par l'utilisation de l'enveloppe européenne dans son intégralité, il faut continuer sur cette voie même si l'enveloppe est réduite. Il faut continuer à mailler le territoire et à favoriser la montée en gamme de nos prestations économiques, touristiques et patrimoniales. Il faut exploiter au maximum l'enveloppe 2023-2027 pour continuer à alimenter le tissu économique du territoire.

Monsieur Alain COSTE (Région Occitanie) : Nous ne pouvons que saluer le travail réalisé par le GAL ainsi que l'exemplarité de sa collaboration avec le service instructeur des fonds européen de la Région. Il faut continuer à conjuguer les efforts de tous, Agglo, Communautés de communes, Région, GAL, pour maintenir et améliorer un développement efficace du territoire.

La séance est levée à 19h.

Le Trésorier,



André DURAND

La Présidente,



Tamara RIVEL